Vol. XXVIII. Saint-Boniface, Manitoba, 8 Fevrier 1899. No. 12.

ABONNEMENTS
Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:
1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "
N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.



LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

Abonnez-vous au journal *Le Manitoba*, le plus ancien journal français de la Province et du Nord-Ouest. Abonnement, $1.00 par année, payable d'avance.

LE PENDANT DE L'AFFAIRE DREYFUS

Le proces Henry-Reinach

CRIS DE "MORT AUX JUIFS"

Paris, —Le procès en diffamation intenté par la veuve du lieutenant-colonel Henry à un Israéliste, M. Joseph Reinach, rédacteur du journal "Siècle" a été appelé devant la cour d'assises de la Seine. On se souvient que Reinach a dit dans ses articles que c'était le colonel Henry, (qui s'est depuis suicidé), qui avait trahi la France et non Dreyfus La plupart des nombreux témoins étaient présents à l'ouverture des débats.

M. LABORI, avocat de Reinach, a immédiatement demandé à la cour d'ajourner le procès jusqu'après l'enquête ouverte par la cour de cassation sur l'affaire Dreyfus. Il a soutenu que les poursuites actuelles étaient l'œuvre d'un parti politique aux abois et dont le but était de faire une tentative désespérée pour influencer le verdict de la cour de cassation au sujet de la revision du procès Dreyfus. M. Labori a ajouté que l'action était intentée ostensiblement pour obtenir satisfaction et sauver l'honneur d'une femme et celui de son enfant.

A ce moment, Mme Vve Henry qui était présente en cour, toute vêtue de noir, s'est mise à pleurer à chaudes larmes et M. Labori a dit qu'il regrettait que son devoir l'obligeât à faire allusion à des souvenirs pénibles.

M. Labori a terminé en déclarant qu'il demandait l'ajournement du procès dans l'intérêt supérieur de la justice, et il a dit que l'accusation d'insultes à l'armée portée contre les revisionnistes ou ceux qui sont en faveur de la revision du procès Dreyfus, était une infâme calomnie.

Après avoir délibéré pendant quelque temps, la cour a rejeté la demande de M. Labori; sur quoi celui-ci a pris des conclusions en vue de se pourvoir en cassation.

M. SAINT-AUBIN, avocat de Mme Vve Henry, a parlé après M. Labori et a violemment attaqué M. Reinach. Il a insisté sur ce fait que tous les témoins étaient présents, que l'affaire pouvait se juger séance tenante.

M. LABORI voulait répliquer; il s'est alors produit une altercation entre lui et le président de la cour, qui a refusé de lui permettre de répondre et qui a donné la parole à M. Lombad, avocat général. Celui s'est opposé à la demande d'ajournement de M. Labori. Ce dernier a répliqué en insistant pour obtenir l'ajournement de la cause, afin d'épargner au pays "une agitation inutile."

Avant que la cour d'assises eût fait connaître sa décision, M. Labori a déclaré que M. Reinach désirait que l'affaire fut débattue à fond, mais que, par suite du fait que les témoins civils et militaires n'avaient pas encore été relevés de l'obligation du secret professionnel, l'audition, de la cause n'aboutirait à rien, comme cela avait été le cas lors du procès de M. Emile Zola.

Finalement, la cour a décidé d'ajourner les débats jusqu'à ce que la cour de cassation ait statué sur le pourvoi de M. Labori.

Les assistants se sont séparés tranquillement; tous se sont découverts sur le passage de la veuve du lieutenant-colonel Henry.

Les abords du palais de justice ont été tranquilles jusqu'à deux heures. A ce moment, une bande d'hommes, conduite par un infirme surnommé "Libertad," et une bande d'antisémistes, précédée de M. Guérin, président de la Ligue antisémite, ont fait irruption sur la place Dauphine, près du palais de justice. La police a fait évacuer la place.

Une autre bande d'hommes s'est formée sur la place du Châtelet, où la foule a encore poussé des acclamations pour l'armée et crié: Conspuez les Juifs." A la fin, une bagarre s'est produite dans laquelle plusieurs personnes ont été blessées.

M. Marcel-Habert, député nationaliste de Seine-et-Oise, était à la tête des manifestants.

La décision du gouvernement de présenter à la Chambre un bill a l'effet de soumettre les causes du procès de revision à toutes les sections réunies de la Cour de Cassation, a ravivé l'agitation Dreyfus. La situation paraît plus confuse et plus menaçante que jamais. Depuis plusieurs jours les anti-dreyfusards demandent de soumettre la cause à toute la Cour de Cassation, dans l'espoir que parmi les trente juges, ils peuvent compter sur une majorité contre Dreyfus. M. Loew, président de la Chambre criminelle, à qui l'on demandait son opinion, a répondu: "Je suis heureux d'être relevé de toute responsabilité, mais j'estime que l'accusation du gouvernement est révolutionnaire." Les journaux anti-revisionnistes jubilent, mais les journaux sérieux et impartiaux déplorent la faiblesse du gouvernement.

Il y a beaucoup d'excitation et d'activité dans les cercles politiques. On pense dans quelques quartiers que le Sénat va refuser d'accepter le bill, ce qui amènerait une crise constitutionnelle.

LES CUBAINS S'AGITENT POUR L'INDEPENDANCE

La formation d'un parti de l'indépendance cubaine est en projet; la question a été discutée, à la Havane même, dans des réunions de Cubains éminents. Les Espagnols ont été invités à se joindre aux partisans du projet, et on leur accordera d'être représentés, en proportion de leur nombre, dans les comités. On va commencer sur-le-champ l'organisation du nouveau parti. Le but général que l'on poursuit est de réunir dans ce parti toutes les personnes riches et instruites, mais d'en éliminer un tout élément militaire qui en prendrait la direction.

Un général de l'armée cubaine, Avelino Rosas, originaire de la république de Colombie, publie, dans le "Diaro de la Marina," un article signé de son nom. Il y déclare que le Gouvernement Américain est pire que celui du général espagnol Weyler et que le blocus établi par les Etats-Unis, a exterminé les Cubains non-cambattants et qu'il a été contraire à l'humanité. Il dit aussi que l'attitude du gouvernement américain à l'égard des Cubains est la même que celle de l'Espagne, vu que les Américains perçoivent les impôts du pays et refusent de payer l'armée.

La "Discussion" réclame avec énergie le payement de la solde des troupes cubaines.

Un brigadier-général cubain a dit à un journaliste américain: "Vous dites que nous sommes impatients. Rappelez-vous que la faim est la plus mauvaise conseillère du monde et que le petit nombre parmi des milliers d'entre nous qui ne souffrent pas de la faim vivent du pain de la charité. Et cela même ne durera pas longtemps.

Les Cubains sont convaincus que l'on a très mal agi à notre égard. Ni eux ni nous ne pouvons comprendre pourquoi les droits de douane que Cuba paye elle-même ne servent pas à empêcher ses enfants de mourir de faim."

On a constaté le fait que la question des vivres avait déjà été l'objet d'une enquête. Il résulte du rapport que les vivres disponibles et tenus à la portée des montagnes où les insurgés seraient à l'abri, pourraient suffire à la nourriture de 10,000 hommes pendant trois mois. De plus, les armes et les munitions actuellement cachées dans les maisons de la Havane sont en telle quantité qu'elles permettraient au même nombre d'hommes de tenir la campagne pendant un an.

Les Cubains comptent sur l'appui ferme et solide de tous les Espagnols qui se trouvent dans l'île. Les Espagnols conservateurs sont eux-mêmes franchement en faveur de Cuba libre.

Un Américain, du nom de P. A. Hyatt, vient d'être nommé maire de cette ville. Les Cubains refusent d'occuper des emplois dans l'administration de M. Hyatt, bien que celui-ci soit un grand ami de Cuba. Ils disent qu'ils ne veulent pas de maires américains.

DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

Rimouski

Il est sérieusement question d'ajouter une aile au séminaire de Rimouski. M. l'architecte David Ouellet, est chargé de préparer des plans et devis pour ces travaux qui seront faits pour la rentrée des élèves après les vacances prochaines.

M. D. Ouellet, architecte, prépare des plans et devis pour un agrandissement à l'aile nord du Collège de Ste-Anne de la Pocatière. Il est probable que les travaux commenceront de bonne heure au printemps.

Shefford

Il y a beaucoup de maladies de la grippe dans le village.

Le 16 janvier M. et Mme David Tardif ont célébré le 50e anniversaire de leur mariage. Plus de cent personnes, toutes des parents, assistaient à ces noces d'or.

Compton

La Cookshire Mill Company fait couper cet hiver 6,000,000 pds. de bois, le long de la rivière Eaton et de ses affluents.

Sherbrooke

La clôture du bazar de Lennoxville s'est faite l'autre jour. Les recettes ont été de $681.78. M. le curé Séguin se déclare très satisfait, et c'est bien un beau résultat, par le temps de maladie que nous avons. On dit que Sherbrooke a généreusement contribué au bazar.

Bagot

La corporation de la ville d'Acton a voté un bonus de $10.000 à M Lemay d'Upton pour bâtir une manufacture de Chaussures et une tannerie. Le bois est déjà rendu pour commencer ces constructions.

Brome

Eldon Westover, célibataire, âgé d'environ 45 ans, a cherché à s'ôter la vie en se coupant la gorge. Westover demeurait avec ses vieux parents, à trois milles environ de Sutton. Il est douteux qu'il en revienne. Le malheureux était sujet à des accès d'aliénation mentale depuis des années.

Jeudi, le 26 janvier, la paroisse catholique de St-Edouard de Knowlton, dans le comté de Brome, était en liesse. Il s'agissait de la bénédiction de l'église de la paroisse que l'on vient d'agrandir et pour ainsi dire reconstruire.

A dix heures du matin, Mgr Decelles, coadjuteur de Mgr Moreau, évêque de St-Hyacinthe, a célébré une messe basse, à l'issue de laquelle il a fait un court sermon en français. Il fut suivi de Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, qui parla en anglais avec son éloquence accoutumée. Mgr de Sherbrooke qui manie la langue de Shakespeare avec tant de précision et de facilité, parla longuement sur la vraie foi que doit posséder le chrétien, et donna des explications de ce que veut dire la bénédiction d'une cloche.

Saint-Hyacinthe

M. Théodore Beaucham,p I C., a apporté de St-Jean, P. Q. à St-Hyacinthe, un échantillon de galène provenant des mines de la Consolidated Gold Mide Coy, de Victoria, Colombie Anglaise. Les expériences faites, le Révérend M. C. P. Choquette et M. Beauchamp, ont démontré que ce minerai est très riche

La Consolidated Gold Mine Coy, se compose en grande partie de Canadiens-Français, et se trouve sous la direction d'un Canadien-Français, M. J Roy, de St-Jean.

Montreal

Les RR. PP. Jésuites de la rue Rachel, sont à préparer pour le 7 février, une grande séance qui aura lieu dans l'ancienne église de l'Immaculée Conception transformée en salle académique, depuis que l'église est terminée. Il y aura entre autres choses un programme musical exécuté par trente musiciens sous la direction de M. N. Hébert.

Cette séance est donnée au profit de la cathédrale de Montréal.

Le tuyau à eau de 12 pouces, de la rue Ste-Catherine, s'est brisé près de la rue Berri. La pression de l'eau était tellement grande au moment de la rupture, que les rails de la compagnie des chars urbains ont été soulevés sur presque toute leur longueur, entre la rue St-Hubert et la rue Notre-Dame de Lourdes. Grâce à la rapidité avec laquelle M. Janin, surintendant intérimaire, et ses hommes ont été rendus sur les lieux, les dommages ont été peu considérables, quelques caves seulement ont été inondées.

Nicolet

De même qu'à Montréal, Mgr Gravel a fait les mêmes changements dans son diocèse pour le prochain carême, à cause de l'épidémie de grippe qui sévit avec intensité ainsi que plusieurs autres maladies qui mettent les médecins sur pied jour et nuit.

Renfrew

Arnprior vient de perdre un de ses plus vieux citoyens, dans la personne de M. N. Posey, à l'âge de 79 ans.

La dyphtérie qui a fait son apparition ici, fait malheureusement de nombreuses victimes.

Samedi dernier, le feu s'est déclaré dans la remise à bois de M. J. Brady, à quelques pas de l'église catholique. Il y a eu environ $75.00 de dommages. Quelques instants après, un autre feu de cheminée se déclarait, mais il fut promptement éteint. Depuis six mois, aucun incendie ne s'était déclaré dans cette ville.

Quebec

M. de Labriolle a fait à l'Université Laval, devant un auditoire distingué, une conférence sur "Polyeucte," un des chefs-d'œuvre de Corneille.

M. de Labriolle qui est un tout jeune homme et qui en est à ses débuts, avait à lutter contre le souvenir puissant qu'ont laissé MM. Ferdinand Brunetière et René Doumic. M. de Labriolle s'est très bien tiré du redoutable honneur d'avoir à soutenir dans les esprits la comparaison avec deux maîtres de la littérature française contemporaine.

Le jeune et distingué professeur a donné une analyse très serrée et très pénétrante de "Polyeucte," le chef-d'œuvre de Corneille. Il a parlé en critique expérimenté et en chrétien sincère. L'auditoire ne lui a pas ménagé ses applaudissements.

M. Wickenden, éminent artiste, a terminé samedi soir au Frontenac, l'exposition de ses œuvres, qui était ouverte depuis le commencement de la semaine. Cette exposition a été très fructueuse pour l'artiste. Ses meilleurs tableaux sont devenus la propriété de riches Québecquois, à l'exception de son Moissonneur dont M. Soper, d'Ottawa, s'est assuré l'acquisition.

Son tableau le plus admiré, une pastorale, qui était intitulée: Auprès de la mer Angée, est devenu la propriété de M. Veasey Boswell, qui lui en a donnée $500.00.

L'admirable portrait que l'artiste a fait de Sir J. A. Chapleau, fait l'ornement de Spencer Wood. Le gouvernement provincial s'est fait un devoir de l'acheter. Il est devenu la propriété de l'Etat.

M. Wickenden est parti pour Paris.

Charlevoix

En 1986, à la Malbaie, devant un prêtre catholique, se célébrait l'union de Delle Catherine Mury alias Murray à M. Thomas Brossard. Un enfant est né de ce mariage.

Dans la suite on a découvert que les parties étaient parentes au quatrième degré.

La coutume générale suivie dans de telles occurences consiste à obtenir les dispenses exigées et à se remarier devant un prêtre autorisé.

Ce n'est pas ce qui arrive dans le cas qui nous occupe; la femme ne veut plus se remarier avec le défendeur et elle s'adresse aux tribunaux civils pour obtenir une décision maintenant la décision de l'autorité diocésaine qui a prononcé l'invalidité du mariage contracté à la Malbaie.

Le Manitoba.

Mercredi, 8 Fevrier 1899

A LA "VERITE"

La *Vérité*—feuille impeccable et généreuse ? — nous arrive hier avec un article à notre adresse sous la rubrique : *Quelqu mots au Manitoba. Ces quelques mots* sont dilués en cinq colonnes... seulement.

Nous lui répondrons la semaine prochaine.

La *Vérité* a bien pris trois semaines pour trouver ses *quelques mots ;* elle attendra bien huit jours pour notre réponse.

LA CONTRE-PARTIE

La semaine dernière, nous avons signalé d'une façon générale les plaintes de M. Keam, de Lorette, contre le fonctionnement de la loi scolaire et l'appui donné à ces plaintes par un journal de Winnipeg. M. Keam disait entr'autres choses que M. le curé Dufresne avait entendu la confession des élèves dans l'école durant les heures de classe, et leur avait donné congé dans l'après midi.

Depuis, Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Saint-Boniface a autorisé la publication, dans le *Free Press* du 2 courant, de la rectification suivante :

"Le Rev. M. Dufresne nie catégoriquement avoir entendu les confessions dans la salle de l'école durant les heures de classe, et il n'a jamais donné de congé tel qu'on l'allègue. Cette fausse rumeur va de pair avec cette autre histoire absurde selon laquelle Sa Grandeur l'archevêque de Saint-Boniface aurait reçu de M. Greenway, pour les écoles catholiques,un chèque de $4000. Si les catholiques obtenaient ce qui leur est dû seulement pour Winnipeg, le montant s'en élèverait au moins à $40000. Sa Grandeur serait très aise de recevoir ce montant de M. Greenway."

D'une autre part la *Tribune* le 2 courant publie le paragraphe suivant :

"Il est entendu que le département de l'Education fait actuellement une enquête sur les infractions de la loi scolaire qu'on a dénoncées dans le Sud-Est de la province, mais cette enquête n'est pas terminée. Le Dr Blakely, chef du département, est allé visiter les écoles de Lorette et de Sainte-Anne."

LA DIFFICULTE SCOLAIRE

Chez les Galiciens

Il devient de plus en plus avéré que les Galiciens sont l'objet d'un travail inqualifiable, ayant pour but de les éloigner de l'autorité ecclésiastique, sinon de leur religion même. M. Paul Wood, agent d'immigration, dont nous avons déjà signalé l'intervention, revient dans le *Free Press* du 2 février, avec une lettre insultante pour l'Eglise catholique, son clergé et le Rev. P. Kulawy. Il y a d'ailleurs dans cette lettre, ici et là, des expressions et des phrases qui décèlent l'action de M Paul Wood dans ce mouvement. Ainsi, il dit, par exemple, "qu'il sera de son devoir d'empêcher que ce peuple auquel on a imposé, au nom de la religion, certains fardeaux dans leur pays ne tombe aveuglément de la poêle à frire dans le feu."

Tout le long de sa lettre il parle de l'action de l'Eglise catholique comme d'une imposition au peuple.

Il va jusqu'à faire les incroyables affirmations qui suivent :

"Le Rev P. Kulawy dit que tous les Galiciens ont exprimé au Rev. P. Page et à M. l'inspecteur Rochon leur préférence pour les écoles séparées. C'est une affirmation qui prête à la réflexion, et il est intéressant de prendre note que ces messieurs se sont tous deux, dans ma maison, au mois de décembre dernier, declarés en faveur des écoles publiques anglaises pour les Galiciens, (Je veux parler d'écoles telles que sanctionnées par l'acte des écoles actuellement en vigueur, et telles que comprises par le public généralement.) De fait, le second de ces messieurs ne voulait encourager et reconnaître rien autre chose."

Le moins qui se dégage de tout cela c'est qu'un agent du gouvernement fédéral s'interpose entre le peuple et les missionnaires chargés de les visiter, et que cette intervention tend à diriger ce peuple dans une voie qui n'est pas la bonne.

LE SERMENT DES INSTITUTEURS

D'après les déclarations officielles du Dr Blakely, le chef du département de l'Education, aucune école ne reçoit sa part des argents votés pour les fins scolaires dans notre province, à moins que l'instituteur ou l'institutrice n'ait assermenté la formule suivante. Nous traduisons:

"1o Qu'il n'y a eu aucun enseignement religieux et qu'il ne s'est fait aucun exercice religieux dans la dite école durant ce semestre scolaire pendant les jours de classe, durant les heures d'école, après l'ouverture de la classe jusqu'à trois heures et demi de l'après midi."

LES ECOLES CATHOLIQUES DE WINNIPEG

Les journaux de la cité mentionnaient hier le fait que des démarches étaient faites pour amener les écoles catholiques à passer sous l'administration du Bureau des écoles publiques.

Il n'y aurait encore rien de conclu. On dit même que ces démarches ne réussiront point.

UN JUGEMENT

L'*Oiseau-Mouche* est un petit journal publié à Chicoutimi. Il n'a aucune attache politique; or, voici comment il apprécie un article du *Manitoba*, l'un de ces chétifs articles dont la *Vérité* a la bonté de s'occuper :

"Nos félicitations au *Manitoba* pour son article de rédaction du 11 janvier. Il y a longtemps que nous n'avons rien lu d'aussi péremptoire sur l'histoire de la question scolaire du Manitoba."

Merci, gentil petit *Oiseau Mouche*.

Il y a, dans notre parterre, du givre aux branches des arbres et de la neige sur le sol. La présence de l'aimable colibri n'y fait pas l'été, mais elle en donne presque la sensation.

LA DICTATURE

La dictature !! Voilà un bien gros mot. Quand on le prononce sérieusement il semble que l'on remue quelques uns des problèmes sociaux qui sont l'effroi des vieilles nations européennes.

Il vient être lancé pourtant dans notre pays et dans une ville très moderne.

Il y avait, jeudi dernier, à Winnipeg, une réunion spéciale du *Trades and Labor Council* pour y discuter différents sujets auxquels cette association attache de l'importance. L'établissement d'un bureau de statistiques, l'immigration chinoise et japonaise, les difficultés ouvrières auxquelles a donné lieu la construction du chemin du *Crow's Nest Pass*, l'abolition du sénat, voilà quelles étaient les principales questions qui étaient au programme. C'est la dernière qui a provoqué les déclarations les plus intéressantes et ce gros mot de *dictature*, appliqué à la discipline des partis.

M. Jameson, (libéral) le député de Winnipeg, avec une indépendance qui l'honore, ne s'est pas gêné pour dire à l'association qui, par l'un de ses porte-parole, suggérait l'abolition du sénat, que son expérience politique l'avait convaincu de la nécessité d'une seconde chambre.

C'est ici que le député de Winnipeg a lâché le mot, dont la *Tribune* s'emparait le lendemain pour en faire le titre d'un article dont nous ne pouvons qu'approuver le fond.

Dans cet article la *Tribune* se récrie contre cet esprit de parti qui fait de l'ami d'une administration une simple machine. Elle a raison. Il faut songer à infuser dans les rangs politiques plus d'indépendance, plus de franc parler, plus d'élévation dans les attitudes.

Pour en revenir à M. Jameson, il est intéressant de l'entendre exprimer son opinion, fruit de son expérience.

"Ses deux années d'expérience en chambre l'ont convaincu, dit-il, que ce serait une erreur de confier la législation du pays à une seule chambre. Notre système a pour effet de mettre entre les mains d'un seul homme—le chef du gouvernement—une considérable autorité. Aussi longtemps que cet homme possède la confiance de la chambre, il détient pour ainsi dire une vraie dictature. Si le chef n'est pas un homme puissant, alors un ou deux membres du cabinet s'emparent de la situation, la contrôlent, décident de la politique à suivre et l'imposent aux députés, qui doivent l'appuyer ou bien encourir l'opprobre qui s'attache à ceux qui se permettent de différer d'opinion d'avec leur parti. La conséquence est que les députés suivent généralement le gouvernement plutôt que de voter contre son gré dans les matières sur lesquelles ils peuvent avoir quelques doutes. Etant données ces circonstances, une chambre haute est nécessaire. Car il est fort possible que la majorité de la chambre des communes ne représente pas la volonté du peuple."

C'est presque une confession. On se demande, après cela, si M. Jameson ne s'est pas trouvé dans ce cas-là? Puisqu'il n'a pas jugé à propos d'eu dire davantage, n'insistons pas pour avoir son secret. Mais ce n'en est plus un pour personne aujourd'hui que dans les affaires du Drummond et du Yukon, plusieurs députés ont fait violence à leurs opinions personnelles en votant avec le gouvernement, et qu'ils n'ont ainsi voté qu'avec l'espoir que le sénat ferait justice de ces mesures.

M. Richardson, sans aller aussi loin que M. Jameson, a cependant admis que les arguments de son collègue semblait justifier l'existence d'une seconde chambre.

Nous ne devons pas laisser nos lecteurs sous l'impression que ces deux députés sont des admirateurs du sénat actuel.

Après en avoir désiré l'abolition, ils demandent cependant, instruits par l'expérience, le maintien de l'institution pourvu qu'on modifie son mode de recrutement.

Soit! voilà une question qui se peut examiner.

Une ou deux réflexions se présentent néanmoins à l'esprit.

Sir Wilfrid Laurier déclarait l'autre jour que dans sa jeunesse, il aurait voulu l'abolition du sénat. En vieillissant ses idées se sont modifiées, et il croit maintenant à sa nécessité.

MM. Jameson et Richardson subissent la même évolution. Ils ont vieilli, eux aussi.

Si Dieu prête vie aux uns et aux autres—ce que nous leur souhaitons de bon cœur—ils vieilliront encore, et peut-être qu'alors ils en viendront à l'opinion d'un de leurs chefs les plus respectés—feu Geo. Brown—lequel également instruit par l'âge et par sa longue expérience parlementaire, ne voulait pas d'une seconde chambre élective.

RECIPROCITE.

Si nous en croyons le *Witness*, l'un des organes du gouvernement, il nous reste peu de chances d'obtenir un traité de réciprocité avec les Etats-Unis. Voici ce qu'en dit cette feuille :

"Si nous devons en juger par les échos les plus bruyants que nous entendons, il nous faut conclure qu'en fait de réciprocité, il n'y aurait presque rien de possible. L'attitude des négociants en bois de l'Ouest, des pêcheurs de l'Est et des mineurs en général, donne l'impression que ces industriels regardent leurs intérêts comme sacro-saints, tous les Etats-Unis comme un domaine sur lequel ils ont, de droit imprescriptible, haute et basse justice, et le reste de l'univers comme un héritage auquel les appelle la Providence. Bien entendu, ils ne s'en expriment pas aussi ouvertement, mais de fait, c'est ce qu'ils laissent entendre. Leurs réclamations se sont traduites, dans la législation américaine, sous des formes qui équivalent à un insolent empiètement sur le droit des Canadiens de régler leurs propres affaires, et à une déclaration ouverte de guerre douanière contre le Canada. Dans ces conditions, nous ne devrions pas nous étonner, et, en réalité, ce serait tout à fait conforme à une conduite d'affaires bien comprises, qu'Ontario, pour le bois, Terreneuve, pour les pêcheries, la Colombie Anglaise pour les mines, prendraient des mesures qui, quelle que soit l'interprétation qu'on en fasse de l'autre côté des lignes, ne seraient que défensives."

COLONISATION

Le R. P. Blais O. M. I., missionnaire colonisateur au Manitoba et au Nord-Ouest, se rend en ce moment dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre dans l'intérêt de ses colonies. Il sera à Manchester, N. H., ces jours-ci.

GALILEE

Dans un petit article où l'auteur cherche à mettre quelques grains d'esprit, le *Free Press* du 1er février dit, sans avoir l'air de se douter du ridicule de son assertion, que "Galilée fût près d'être mis à mort en 1633 par l'Inquisition pour avoir affirmé que la terre était ronde."

L'écrivain du *Free Press* répète là une fable dont les hommes instruits et sans prévention ne parlent plus.

Les difficultés de Galilée surgirent non à l'occasion de la forme de la terre, mais à l'occasion du mouvement de notre planète.

Il a été condamné comme mauvais théologien, et pour avoir voulu transformer en dogme, appuyé sur l'Ecriture Sainte, une hypothèse astronomique, depuis déclarée en partie absurde par Laplace, qui n'était pas un dévot. Galilée voulait que le Pape et le Saint Office déclarassent le système de Copernic fondé sur la Bible. L'Eglise laisse à la science plus de liberté.

Enfin, non-seulement Galilée ne fut pas "près d'être mis à mort," mais il ne fut pas même mis au cachot. Tout le temps qu'il fut à Rome on lui assigna des palais pour demeure.

Affaires de France.

Nous publions en première page quelques scènes du procès intenté par l'épouse du colonel Henry, à Reinach, l'un des rédacteurs du *Siècle*. Nos lecteurs pourront se faire, à la lecture de ces lignes, une légère idée de l'agitation des esprits en France, à l'heure actuelle.

Il y a quelques jours, à Bruxelles, en Belgique, le duc d'Orléans a reçu une députation d'artisans français. En réponse aux paroles du comte de Sabran, chargé de présenter la députation, le duc fit un appel chaleureux à ses auditeurs, leur demandant d'appliquer toute leur énergie à la reconstruction de la France, promettant de son côté, de faire son devoir, et tout son devoir, afin de hâter l'heure de cette reconstruction.

ENTRE L'ESPAGNE ET LES ETATS-UNIS

Le traité de Paris établissant les conditions de la paix entre l'Espagne et les Etats-Unis a été ratifié par le sénat américain lundi dernier.

LES CONQUETES DES ETATS UNIS

Les dépêches les plus récentes disent que le général cubain Gomez a consenti à donner son concours aux Etats-Unis pour le rétablissement de la paix à Cuba et pour l'organisation du gouvernement de l'île. Malgré cela nos voisins ne sont pas encore à bout de leurs difficultés, Après s'être engagés dans la guerre sous le prétexte de donner la liberté à Cuba, ils en sont sortis avec la prétention de tout garder pour eux: Cuba, Porto-Rico et les Philipines. Il se trouve cependant que les insulaires n'ont pas plus d'affection pour l'oncle Sam que pour l'Espagne. Ni les cubains ni les insurgés des Philipines ne veulent du joug des Etats-Unis. Ils réclament l'indépendance — Nous publions sur notre première page des détails intéressants concernant la situation à Cuba. —

On se bat à l'heure qu'il est aux Philippines.

EN ALLEMAGNE

Le général Von Caprivi, qui fut le successeur de Bismark comme chancelier de l'empire allemand, vient de mourir.

Le 25 janvier dernier, la proposition du Centre catholique allemand, de rappeler la loi de proscription des Jésuites a subi sa première et deuxième lectures au Reichstag.

Le Meurtre Chez les Galiciens

Cette affaire a pris malheureusement de nouveaux développements. On ne serait plus en présence d'un seul meurtrier, mais de plusieurs. L'un d'eux est condamné à subir son procès. Deux autres sont impliqués. On ne sait encore quel sera leur sort. Ils s'accusent les uns les autres.

DANS LE MONDE POLITIQUE

M. Greenway est revenu de son voyage dans l'Est.

⁂

M. Haultain, premier ministre des Territoires a passé quelques jours à Winnipeg la semaine dernière.

⁂

La *Patrie* annonce que M. Arthur Dansereau a démissionné comme maître de poste de Montréal.

M. Dansereau, ancien journaliste, entrerait à la *Presse*.

On nomme comme son successeur probable l'hon M. Marchand.

INCENDIE

Une terrible conflagration a réduit en cendres :le splendide hôtel Manitoba, à Winnipeg, la nuit dernière.

Le feu a pris naissance dans la grande salle à dîner et de là s'est propagé avec une rapidité effrayante. En quelques heures les murs de cette imposante construction s'effondraient. Heureusement il n'y a eu aucune perte de vie; tout le monde a pu prendre son temps et traverser la rue pour aller se loger dans les hôtels voisins. Les pertes matérielles sont énormes; presque rien n'a été sauvé de tout ce que renfermait le grand hôtel. Deux commis voyageurs de la maison de bijouterie Ellis, de Toronto, ont perdu pour une valeur de $60,000 en bijoux de toutes sortes. L'hon J. D. Cameron, locataire au "Manitoba" a perdu tout ce qu'il y avait ; entre autres choses, des documents importants. La liste peut ainsi beaucoup s'allonger.

L'hôtel Manitoba, construit en 1891, était assuré à des compagnies américaines. C'était sans contredit le plus bel hôtel entre Montréal et la Côte du Pacifique.

DANS LE MONDE RELIGIEUX

Le R. M. Martin, curé de Saint-Eustache, était ici hier; de même le R. M. Haynen, de Deloraine, dimanche dernier.

Sa Grandeur Mgr Pascal, évêque de Prince-Albert, vient d'arriver à Montréal, d'un long voyage en Europe. Il ramène avec lui quelques missionnaires.

Le *Northwest Review* d'hier contient un travail remarquable sur le "Clergé Paroissial," par le R. P. Drummond, S. J., du Collège de Saint-Boniface.

La Rév. Sœur Quinn, supérieure de l'Ecole Industrielle, est partie pour un voyage à Montréal, la semaine dernière.

Le R. P. Guillet, O. M. I., curé de l'église Sainte-Marie, est de retour de la province de Québec.

Sa Grandeur Mgr Langevin a fait un voyage à Saint-Léon, accompagné de son secrétaire, M. l'abbé Béliveau.

Le R. M. Turcotte vient d'être nommé curé de Saint-Adolphe, et le R. M. Jubinville, curé de Saint-Félix.

Esprit des Jeunes

AU COLLÈGE DE ST-BONIFACE.

Un pensionnaire, remarquant que plusieurs tasses ont perdu leurs anses, dit: "Les anses s'en vont."

Un autre le corrige: "Dis donc, l'aisance s'en va."

Un troisième s'écrie: "Hein! pu' d'anses" (impudence!)

AU COUVENT DE ST-BONIFACE.

Une fillette lisant tout haut: "Elle vit venir un cavalier" (sourire général.)

La maîtresse, interrompant: "Mes chères enfants, vous ne comprenez pas le sens de ce mot. 'Cavalier' veut dire un homme à cheval [illegible]

Une [illegible] main et se hâte de dire: "Une blonde." Tableau.

Mesdames, je vous envoie un échantillon du Dr Coonley's Orange Lily, cette merveilleuse medecine qui m'a guérie d'une grave maladie des voies utérines. Adresse: MAD. H. E. FREITER, Detroit, Mich.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbault, qui paraît sur notre 3ème page. 50

—Jolie soirée hier chez M. Fidèle Mondor.

—Le Dr King, Principal du Manitoba College, Winnipeg, est sérieusement malade.

—L'on est à faire certaines réparations au soubassement des bâtises parlementaires à Winnipeg.

—M. J. P. O. Allaire est parti vendredi matin pour le district du Lac Dauphin où il doit établir une nouvelle fromagerie.

—Un Doukhobor d'une trentaine d'années est mort vendredi dernier à Winnipeg. Il a été enterré par ses compatriotes suivant leur rite.

—M. Xavier Saucier, du service civil, qui avait été transferré à Calgary vient de reprendre sa place à Winnipeg. La bienvenue à notre ami.

—Depuis lundi, y a trois trains par semaine sur le Southeastern: le lundi, le mercredi et le vendredi. Les trains partent de Winnipeg à 9 hrs. A. M. et sont de retour à Winnipeg à 6. P. M.

—M. Joseph Mager est parti la semaine dernière pour la Pensylvanie, où il va étudier l'industrie laitière. A cette occasion, un grand nombre d'amis se réunissaient jeudi soir, pour lui dire bonjour, chez M. Victor Mager son père. La soirée se passa d'une manière très agréable.

—"Le Bazar" est le nom du magasin de nouveautés et papeteries que J. B. Leclerc et Cie, viennent d'ouvrir. L'assortiment est si varié que le nom de Bazar est bien choisi. Tous les jours de nouvelles marchandises arrivent et sont mises en vente à prix réduits. Rendez-vous au Bazar, Avenue Taché, en face du Bureau de Poste de Saint-Boniface.

—L'almanach des adresses publié par M. Henderson, donne à Winnipeg une population de 49,000 habitants. Il y a probablement quelques erreurs dans ces chiffres. Le cahier des évaluateurs ne donne point un chiffre aussi élevé. Néanmoins, il est certain que la cité augmente en population et en affaires de tous genres. Il y a 20 ans la population n'était que d'environ 5000 âmes. En 1876 la valeur des propriétés n'était que de $ 3,031,685. Elles est aujourd'hui de $ 22,851,700. Avant 10 ans elle aura doublé.

—Les gagnants de moulins à coudre dans le concours ouvert par la "Royal Crown Soap Co", pour la semaine finissant le 4 février sont les suivants: Mde Mahoney, 22 Hargrave St., Winnipeg; M R. McIntosh, Manitou, Man; Mde F. Kennedy, Whitewood N. W. T. La "Royal Crown Soap Co." va continuer ce concours, donnant trois moulins chaque lundi, jusqu'à avis contraire.

Paul Brown.

Paul Brown, le nègre meurtrier, ne sera pas pendu. Sa sentence a été commuée en un emprisonnement pour la vie.

En voilà encore un qui peut rire avec raison de la justice du pays.

NOCES D'OR.

Un respectable et vieux couple de notre ville célébrait, lundi dernier, ses noces d'or. Ces braves gens sont M. et Madame Louis Gagnon, de la rue Provencher. Cette fête a dû cependant se célébrer dans l'intimité et sans faste, à cause de la maladie grave dont souffre depuis plusieurs mois Madame Gagnon. Nombre de citoyens se sont intéressés, dans cette occasion, à faire plaisir à ces vieux époux, dont l'honnête et paisible vie a conquis l'estime et le respect de tous. Les représentants de plusieurs familles sont allés leur présenter leurs hommages et leur faire leurs bons souhaits. Très sensibles à cette marque d'attention, M. et Madame Gagnon désirent en remercier ceux qui ont voulu de quelque manière prendre part à la joie que leur apportait cet anniversaire.

M. et Madame Gagnon sont tous deux âgés de 71 ans. Ils se sont mariés à Saint-Pierre-les-Becquets, dans la province de Québec.

A la réunion de famille, le soir, l'une de leurs petites filles leur a présenté une adresse de félicitations et de bons souhaits, avec une bourse de pièces d'or, fruit d'une souscription faite dans la ville.

Nous présentons nous-mêmes nos hommages et nos souhaits aux vieux époux.

PAUVRES VOUS SEREZ RICHES

Avec l'aide du *BAUME RHUMAL*, car il vous conservera la santé, qui est la première et la meilleure des richesses.

En vente chez Martin, Bole & Wynne Co., pharmaciens en gros, Winnipeg.

Les allemands d'Hayti ont organisé une société, dont le but est de recueillir de l'argent, qui sera expédié en Allemagne, pour aider à la construction de nouveaux navires de guerre et augmenter la puissance de la marine allemande.

On assure que des souscriptions de ce genre et dans le même but s'ouvrent dans le monde entier, y compris les Etats-Unis.

Le ministre russe accrédité auprès du Vatican a eu une conférence avec S. Em. le cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat afin d'assurer l'envoi d'un délégué pontifical à la conférence du désarmement.

Le Souverain Pontife enverra un délégué si les autres puissances se font représenter par des envoyés spéciaux à la conférence.

Dans le cas contraire, le Vatican sera représenté par la nonce de la ville où la conférence se réunira.

PERSONNEL

***

Chaque item énuméré ci-dessous vous est d'un intérêt personnel s'il vous faut un habillement ou pardessus. Chaque vêtement est d'un ajustement aussi parfait, il est aussi durable et aussi bien fait que les vêtements les mieux faits par tailleurs et qui coûtent deux fois plus que le prix régulier des nôtres, s'il on tient compte de la qualité. Changements faits gratuitement et vêtements livrés sous deux heures d'avis.

Vetements de			Ulsters et Pardessus		
$10	RÉDUITS À	$ 8 00	$10	RÉDUITS À	$ 8 00
$12	" "	$ 9 75	$12	" "	$ 8 50
$15	" "	$11 75	$15	" "	$10 50 et $10 75
$18	" "	$13 50	$18	" "	$12 00 et $12 50
$20	" "	$15 00			

20 Pour Cent d'escompte sur notre stock de merceries pour hommes.

33⅓ Pour Cent d'escompte sur notre stock de merceries pour enfants.

***

LA GARDE-ROBE "FIT-REFORM"

342 RUE MAIN. | VIS-A-VIS LA RUE NOTRE-DAME.

EUGENE RICHARD, Gerant.



ROYAL CROWN SOAP

GRATIS Machines à coudre val. $65 chaque

NEW WILLIAM'S DROP HEAD

3 MACHINES DONNEES CHAQUE SEMAINE POUR COUPONS ET ENVELOPPES DU "ROYAL CROWN SOAP."

Demandez à votre épicier un coupon pour chaque cinq barres de "ROYAL CROWN SOAP."

Aucun employé de nos maisons n'est autorisé à prendre part à ce tirage.

WAGHORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c

Chronique de la Province

(De nos correspondants particuliers)

Saint-Malo.

1er février—Dans la nuit de lundi, 30 janvier, le feu s'est déclaré chez M. Lebleu, un habitant de la Rochelle. La maison a été détruite avec presque tout ce qu'elle contenait. Ici, les gens ont fait leur possible pour venir en aide à cette pauvre famille, mais cela ne peut suffire. C'est pour cette raison, M. le Rédacteur, que je viens vous prier de bien vouloir insérer dans votre estimable feuille les quelques vers suivants, car je sais généreux tous ceux qui vous lisent, et, je suis certain d'avance, qu'ils répondront tous selon leurs moyens à cet appel fait aux noms des malheureux éprouvés.

L'on peut envoyer les dons à M. l'abbé Noret, curé de Saint-Malo.

Donnez, riches! L'aumône est sœur de la prière.
—V. HUGO.

Vous qui ne craignez point les coups de la misère,
Vous qui n'avez pas froid, vous qui n'avez pas faim,
Vous savez que l'aumône est sœur de la prière!
Pour des infortunés, je viens tendre la main.

Ils sont dix! Huit enfants, des tout jeunes encore,
Un bebe qui râlait quand le feu les surprit.
Cet infernal fléau qui, sans merci dévore
Et tout ce qui revêt et tout ce qui nourrit.

Par une nuit terrible, il les a pêle-mêle
Jetes sur le chemin, demi nus, comme fous!
Les grands, passait encore, mais ceux à la mamelle,
Et c'est pour les petits que je m'en viens à vous.

Ils n'ont rien les pauvrets pour reposer leur tête,
Tout est reste là-bas, dans un amas sans nom
Allons, riches, donnez! Donner c'est une fete
Pour le cœur du Chrétien; c'est si doux d'être bon!

Et vous, les tout petits, allez trouver vos mères,
Prenez bien doucement leur main dans votre main,
Dites leur: "Moi je veux soulager ces misères,
Qu'importe si je n'ai pas de bonbons demain."

DE LOEN.

Sainte-Agathe.

M. Denis Toupin a été sérieusement malade d'une inflammation des intestins. Il est heureusement mieux.

AVIS

AVIS est par les présentes donné qu'une application sera faite au Parlement par la compagnie The Dominion Permanent Loan Company," pour un acte amendant ses actes déjà obtenus (60 Victoria, chapitre 85, et 61 Victoria chapitre 101) pour définir le fonds capital de la Compagnie et pour consolider, définir déterminer et élargir ses pouvoirs de prêter, acheter, emprunter de faire des placements et pour d'autres fins.

Daté à Toronto ce 12 décembre 1898.

MACDONELL, BOLAND & THOMPSON
Solliciteurs des requerants.

NOUVELLE MAISON DE PENSION

Les Sœurs de la Charité de l'Hôpital Général de Saint-Boniface, ayant été priées plusieurs fois et en divers temps de prendre en pension de jeunes garçons pour les préparer à la première Communion, tout en fréquentant soit les Classes du Collège, soit celles de l'Académie Provencher tout en restant sous les soins des Sœurs; la Communauté a ouvert à cette fin, des salles propices qui leur permettent de recevoir un bon nombre d'élèves admissibles depuis l'âge de six ans jusqu'à douze.

Les conditions suivantes pouront être modifiées selon les besoins des lieux et des circonstances.

Pension $6.00 par mois.
Blanchissage $1 00.
Literie $0 50.
Pour fréquenter l'Académie Provencher $0.50 par mois.

LES PETITES ANNONCES

Telles que

MAISON A LOUER,
EMPLOI DEMANDÉ,
SITUATION VACANTE,
TROUVÉ,
PERDU,
PROPRIÉTÉ A VENDRE
A VENDRE,

Seront insérées dans LE MANITOBA à raiso de 25 cents pour 6 lignes.

AVIS

Toutes communications concernant la rédaction du journal devront être adressées à

JOSEPH BERNIER,
DIRECTEUR

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à MM. BÉRUBÉ & CIE, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

ED. GUILBAULT, DE St. Boniface

Ayant décidé de liquider ou de vendre son Magasin d'ici au

1er Janvier Prochain,

Fait une **REDUCTION**

CONSIDERABLE

Dans tous les Departements.

Une visite vous convaincra des Avantages Exceptionnels que vous trouverez dans les lignes suivantes:

Ferronneries, Ferblanteries, Poeles, Granite, Blanc Emaille, Papier a Batisses, Peintures, Huiles, Vernis, Harnais, Etc.

ED. GUILBAULT, St. Boniface, Man.

Grande Vente

A SACRIFICE

Le Stock de Banqueroute de M. J. B. L'Evèque, de Saint-Boniface, a éte acheté par

MM. CLOUTIER & CIE,

à 53 cents dans la piastre.

La Vente est maintenant commencée et se continuera jusqu'à ce que le Stock soit épuisé.

Nous avons aussi acheté le Stock de MM. Burke Bros à 63c. dans la piastre. Inutile de dire que la clientèle y trouvera son profit en venant acheter à ce magasin.—La Vente commencera samedi le 11 courant.

C'est maintenant le temps des Bargains. Le stock doit être écoulé en 30 jours. Venez en foule à l'ancien magasin de **J. B. L'EVEQUE,** Ave. Provencher, Saint-Boniface.

Le Stock comprend des Marchandises Sèches, Hardes-Faites, Chaussures, Valises, Articles de toilette, etc., etc.

CLOUTIER ET CIE.

AVIS.

Avis est, par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un acte incorporant une compagnie pour diverses fins, parmi lesquelles: Pour transiger les affaires d'une compagnie de prêts et d'épargnes, avec tous les pouvoirs nécessaires et inhérents à telle compagnie, et pour faire l'acquisition et se charger de l'actif et des affaires des compagnies suivantes: *The Canada Permanent Loan and Savings Company, The Freehold Loan and Savings Company, The London and Ontario Investment Company (Limited),* et *The Western Canada Loan and Savings Company,* respectivement, ou d'aucune de ces compagnies, et de telles autres compagnies de même nature et qui pourraient consentir à entrer dans de tels arrangements; et pour donner à ces corporations et à ces parties les pouvoirs necessaires pour faire tous les arrangements nécessaires aux fins susdites.

THOMAS G. BLACKSTOCK,
Pour les Requérants.

Daté à Toronto, ce 26ème jour de janvier, 1899. 1-2-9i

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada à sa prochaine session, par la "Dominion of Canada Guarantee and Accident Insurance Company," pour un acte destine à amender l'acte d'incorporation de la compagnie, à l'effet de permettre à la dite compagnie de transiger des affaires d'assurance contre la maladie et pour d'autres fins

Daté à Toronto, ce 26e jour de janvier 1899.

BEATTY, BLACKSTOCK, NESBITT,
CHADWICK & RIDDELL,
1-2 9i Solliciteurs des Requérants.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au parlement du Canada, à sa prochaine session, par "The Saskatchewan Railway & Mining Co." pour l'autorisation de commencer la construction des lignes d'embranchement avant la construction de la ligne principale, et à telle jonction ou croisement de la ligne principale par d'autres chemins de fer, que le Gouverneur-General en conseil approuvera: aussi pour l'autorisation d'etendre leur ligne de Humbolt, dans la direction de l'est à n'importe quel point sur les lignes de chemins de fer du Pacifique Canadien, Great North West Central ou The Lake Manitoba Railway and Canal Co., approuve par le Gouverneur General en conseil, et dans la direction de l'ouest, de Battleford aux Montagnes Rocheuses

Toronto 28 janvier 1899. 1-2 9i

AVIS.

Demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session, par "The Manitoba and South-Eastern Railway Company," pour un acte autorisant la compagnie à se joindre a la "Canadian Northern Railway Company," sur des termes et conditions mutuellement acceptés, et pour voyant à l'effet et mise en force de cette fusion.

BLAKE, LASH & CASSELS,
Solliciteurs des Réquérants.

Daté le 25ème jour de janvier, 1899.
1-2-9i

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de Manitoba, lors de sa prochaine session, pour faire passer un acte pour incorporer "Les Sœurs de Miséricorde," dont l'objet principal sera de tenir un hôpital pour les cas de maternité, dans les limites de cette province,

JOHN S. EWART.
Avocat des Pétitionnaires.

4in. 29-1-99

NORTHERN PACIFIC RY

TABLE HORAIRE.

LIGNE PRINCIPALE

Arr.	Arr.		Dép.	Dép.
11.00a		Winnipeg	12.15p	9.30a
7.55a	11 37a	Morris	1.40p	12.01p
5.15a	10 45a	Emerson	2 28p	2.46p
4.51a	10.33a	Pembina	2 43p	4.15p
10.20p	7.20a	Grand Forks	6 05p	7 05p
1.15p	4.05a	Winnipeg Junction	9 25p	10.30p
	7.15p	Duluth	7.30a	
	8.10p	Minnéapolis	6.35a	
	7.30p	St. Paul	7.15a	

EMBRANCHEMENT MORRIS-BRANDON.

Lundi, Mercredi, Vendredi. Départ.		Mardi, Jeudi, Samedi. Arrivée.
10.40a	Winnipeg	3.05p
12.26p	Morris	1.25p
1.23p	Roland	12 28p
1.38p	Rosebank	12.12p
1.50p	Miami	11.58a
2.25p	Altamont	11.26a
2.43p	Somerset	11.08a
3.40p	Greenway	10.15a
3 55p	Baldur	10.01a
4.19p	Belmont	9.40a
4.37p	Hilton	9.22a
5.00p	Wawanesa	9.00a
5.23p	Rounthwaite	8 30a
6.00p	Brandon	8.05a

EMBRANCHEMENT RIVIERE SOURIS

Lundi, Mercredi, Vendredi. Départ.		Mardi, Jeudi, Samedi. Arrivé
10.40a	Winnipeg	3.05p
8 05a	Brandon	6.00p
4.30p	Belmont	9.00a
5.15p	Ninette	7.50a
6.00p	Dunrea	7.30a
6.40p	Minto	6.45a
7.40p	Elgin	6 00a

EMBRANCHEMENT PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Départ.		Arrivée.
4.45 p.m.	Winnipeg	11.05 p.m.
6.47 a.m	Oakville	8 58 a.m.
7.30 p.m.	Portage-la-Prairie	8.20 a.m.

C. S. FEE, Agt Gén. des Pass., St. Paul.
H. SWINFORD, Agt Gén. Win.

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.

Allant nord

Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi. Samedi.
10 40	Portage la Prairie	16 30
11 10	Macdonald	15 55
11 30	Westbourne	15 30
11 57	Woodside	15 00
12 25	Gladstone	14 35
d13 05	Gladstone Junction	a14 10
13 31	Ogilvie	13 42
14 00	Plumas	13 20
14 41	Glenella	12 30
15 15	Glencairn	12 05
15 51	McCreary	11 25
16 25	Laurier	10 51
16 50	Makinak	10 25
17 20	Ochre River	10 00
a18 00	Dauphin	d 9 15
d19 30		a 7 45
20 02	Valley River	7 13
20 25	Sifton	6 50
20 30	Sifton Junction	6 45
20 58	Fork River	6 10
a21 35	Winnepegosis	d 5 30

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan, venant d'être ouverts à la culture et voisin, du fameux district Dauphin.

D. B. HANNA, Surintendant.

LE

PACIFIQUE CANADIEN

Si vous désirez passer l'hiver dans un

PAYS PLUS CHAUD

Ecrivez pour informations concernant les routes prix de passage, etc.,

Pour...

La Californie,
Les Iles Hawai,
Le Japon, Bermude
Et les Indes, OU LES

VIEUX PAYS

Billets d'Excursion

A PRIX REDUITS.

Pour plus d'informations, adressez-vous à

ROBT. KERR,
Gérant du traffic.
16-1-95 jno Winnipeg, Man.



Les meilleurs soins connus

POUR LA FAIBLESSE DE LA VUE

SONT LES

LUNETTES ET LORGNONS

DE "B. LAURANCE."

Ils sont recommandés par des témoignages reçus récemment du défunt Cardinal Taschereau, les président, vice-président, ex-président et ex-vice-président de l'Association medicale du Canada; le président du Collège Médical de Québec, le doyen de l'Université Médicale de Laval, les président et ex-président du Conseil Médical de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc. En vente seulement par

P. PARENTEAU, St-Jean-Baptiste.
J. B. GRAVELINE, Letellier. 29 la

JOSEPH LECOMTE

Notaire Public.

TERRES A VENDRE.

Dans Toutes les Paroisses Françaises du Manitoba.

Argent à Prêter.

366 Rue Main - Winnipeg

DEVRAIT TOUJOURS ETRE SOUS LA MAIN.

Pain-Killer

IL N'Y A PAS DE SOUFFRANCE NI DE DOULEUR, INTERNE OU EXTERNE, QUI NE SOIT SOULAGÉE PAR LE PAIN-KILLER.

Gare aux contrefaçons et aux imitations. La bouteille véritable porte le nom

PERRY DAVIS & SON.

WAGHORN'S GUIDE ON TRAINS AT BOOKSTORES 5c

GRAND SUCCES DE LA BEURRERIE DE WINNIPEG

Augmentation de 60 pour cent sur les affaires de 1897—Elle fonctionne sans arrêt l'hiver comme l'été —La Crème y est actuellement expédiée d'une distance de 150 milles de Winnipeg—C'est un véritable Klondyke pour les Cultivateurs.

(*Suite*)

Le côté faible des beurreries du Manitoba, et de l'Ouest, c'est la méthode suivie pour prendre les échantillons de crème, et en faire l'épreuve. Les résultats de cette épreuve varient considérablement d'un jour à l'autre (20 à 30 et même 40 pour cent) et causent beaucoup de mécontentements chez les fournisseurs. Afin d'éviter ces défauts, nous avons ignoré complètement les méthodes pratiquées ailleurs, nous en avons adopté une qui nous a donné des résultats remarquables par leur uniformité ; ce qui est une grande satisfaction pour nos fournisseurs et pour nous.

9o. La Beurrerie de Winnipeg offre aussi de grands avantages aux patrons des autres beurreries et fromageries. Avant l'ouverture et après la fermeture des établissements locaux, nous sommes heureux d'offrir aux fournisseurs de lait, tous les avantages de la fabrication d'hiver. Nous recevons actuellement de la crème des patrons des autres beurreries.

Aux fromageries qui voudraient pratiquer le système combiné de la fabrication du beurre et du fromage, nous nous mettons à leur disposition. Avec peu de dépenses elles se mettraient en état de fabriquer soit l'un ou l'autre de ces deux produits, selon les saisons, les désirs des patrons, les besoins du marché, etc.

Il nous reste à présent à traiter la partie la plus intéressante de notre ouvrage, c'est-à-dire, les recettes. Il est impossible de mentionner les noms de tous nos fournisseurs de crème, nous en citerons quelques-uns, qui sont probablement les plus anciens et les mieux connus de notre population.

Nom des patrons.	Durée de la saison.	Perc. de matière grasse dans la crème.	No. de vaches.	Recettes totales	Recettes par vaches.
Chas. Bohémier, St. Norbert...	4 mois	18.6 19.7 21.9 16.4 19.7 17.5	6	$196.73	$12.29
Calixte Comeau, LaSalle.	6 mois	24.1 25.2 24.1 26.3 28.7 25.2		228.86	29.00
J. Bleau, St. Boniface	8 mois	18.6 23 18.7 25.2 21.9 23 25.2 23		237.77	
M. Lacroix St. Boniface......	6½ mois	18.6 23 27.5 24.1 25.2 24.1 26.3 23		649.78	
J. B. Lavoie, St. Boniface..	8½ mois	28.7 25.2 24.6 24.1 25.2 23 24.1 23 24.1 23		596.21	25.00
Joseph Roberts, Oakville...	6 mois	29.9 31.1 27.5 31.1 27 5 29.9 29.9	15	233.56	15.57

M. C. Bohémier, si avantageusement connu à Saint-Norbert, a fourni de la crème pendant quatre mois seulement, c'est-à-dire durant le temps où le lait devient à meilleur marché. Il nous fait plaisir de dire que pour le mois d'oût il a reçu $65.46, soit près de $4 par mois par vache, ce qui est un beau résultat.

M. Joseph Roberts est un cultivateur anglais situé près de Saint-Eustache.

M. Comeau est un de nos cultivateurs les plus soigneux et progressifs de LaSalle. Il nous a expédié de la crème pendant six mois. Durant le mois d'août le produit de neuf vaches lui a donné $44.95, soit $4.77 par mois par vache.

Il me fait plaisir de mentionner le fait que trois cultivateurs de Saint-Boniface ont entrepris de faire de l'argent avec leurs vaches, et comme on le peut voir, ils réussissent à merveille. Ce sont MM. Bleau, Lacroix et Lavoie.

M. Bleau, qui commence à organiser son troupeau, nous a maintes fois exprimé sa satisfaction.

M. Lacroix dont nous ignorons le nombre de vaches, a obtenu un revenu de $649.78, ce qui vaut la peine d'être mentionné. Continuez M. Lacroix, vous êtes dans la bonne voie.

(*A Suivre*)

DE PAR LE MONDE

Les bâtisses, les allées et ornements de l'Exposition de 1900 à Paris coûteront $20,000,000.

La chambre des représentants à Washington a voté par 168 contre 125 l'augmentation de l'armée permanente à 100,000 hommes.

Des rapports publiés constatent que pendant la dernière guerre, à Cuba, il est mort 80,000 soldats espagnols, emportés en majorité, par la maladie.

La "St-James Gazette" dit que le gouvernement français est à négocier avec des financiers anglais et français un emprunt de 40 millions applicable à la marine et à l'armée.

Le "Gaulois" annonce qu'on a commencé la construction d'un nouveau bâtiment de guerre de 14,000 tonneaux, du prix de 13,000,000 de francs. Le nouveau navire s'appellera le "Suffren."

Le "Journal diplomatique" annonce que la Sultan de Constantinople se prépare à protester auprès des puissances contre le protectorat de l'Angleterre au Soudan et à réaffirmer sa suzeraineté sur l'Egypte.

Sir Henry Campbell Bannerman a été définitivement choisi comme le chef du parti libéral en Angleterre. Il n'a accepté que sur la promesse d'un loyal appui de toutes les têtes dirigeantes du parti.

A Rogers Pass, B. C., sur la ligne du Pacifique Canadien, une avalanche a balayé un atelier du chemin de fer et enseveli neuf hommes. Deux d'entre eux ont été sauvés, les autres ont péri sous des masses de pesants débris.

La reine Marguerite d'Italie a présenté un riche drapeau brodé de ses mains, au duc Abruzzi, son neveu qui part pour le Pôle Nord. Le drapeau porte ces mots : "Toujours en avant, la Savoie."

En recevant ce drapeau, le duc a dit : "Ce drapeau flottera sur le Pôle Nord ou je ne reviendrai pas." La reine a eu beaucoup de difficulté à réprimer son émotion et baisant la main de son neveu, elle a répondu : "Vous reviendrez Luigi, vous reviendrez."

Les catholiques du diocese de Vancouver B. C., se proposent de construire une superbe cathédrale qui coûtera $60.000.

Ce n'est pas un millionnaire que la Patti a marié : le revenu du baron Cederstrom n'est que de $750 par année. Mais la grande cantatrice, que l'on dit très éprise de son jeune mari a fait les choses royalement et elle lui a donné en cadeau de noces un revenu annuel de $15.000.

Le steamer "Lake Superior" parti de Batoum, Russie, le 2 janvier avec 2,100 immigrants Doukhobors à bord, est arrivé à Halifax avec des malades de la picote

Les russes subiront une quarantaine et le navire sera complètement désinfecté dès le départ du dernier voyageur.

Les navires de guerre sous-marins dont les expériences ont fait tant de bruit en France, sont l'objet de bien des commentaires en Angleterre. Le *Globe* avertit la France, que ces sous-marins, destinés à détruire la flotte anglaise, finiront par être aussi désastreux pour elle que ne l'ont été les fameuses mitrailleuses qui, en 1870, devaient anéantir l'armée prussienne.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 7 Fevrier 1899.

	$ cts.		$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 16	à	0 18
Beurre, salé, la lb	0 15	à	0 15
Fromage	0 09	à	0 10
Œufs frais, la doz	0 00	à	0 20
Œufs en boites, la doz	0 16	à	0 18
Patates, le minot	0 30	à	0 35
Navets, le minot	0 20	à	0 30
Carrottes, le minot	0 40	à	0 45
Panais, la lb	0 02	à	0 00
Betterave, le minot	0 30	à	0 40
Oignons, le minot	0 90	à	1 00
Choux, par douzaine	0 25	à	0 60
Oie, par lb	0 00	à	0 12
Canards, par lb.	0 00	à	0 12
Dindes, par lb	0 10	à	0 12
Poulets, par lb	0 08	à	0 10
Paille, la tonne	5 00	à	8 00
Porc, abattu, par lb.	0 06½	à	0 06
Mouton, par lb	0 07	à	0 08
Veau, abattu, par lb	0 08	à	0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à	0 06
GRAINS.			
Blé dur, par minot	0 00	à	0 59
Avoine, par minot	0 00	à	0 23
Orge "	0 25	à	0 28
FARINE.			
Farine par 100 lbs. Roller Process			2 05
" Strong Baker			1 85
" Manitoba Baker			1 55
" Imperial Baker			1 40
" Superieure XXXX			1 15
" Nestor			1 00
Gru, la tonne			12 00
Son, "			10 00
BOIS ET CHARBON.			
Tremble	3 50	à	3 50
Frêne, chêne et épinette rouge	4 50	à	4 50
Charbon dur	8 00	à	8 00
Charbon mou	4 50	à	4 50
FOIN.			
Foin de prairie, 1ère qual.	6 00	à	6 00
Foin pressé, par tonne	7 00	à	7 50

FEUILLETON DU *MANITOBA*.

FILLE ADOPTIVE

No. 7

—Comment fait-on ? demanda la jeune fille, en retenant ses larmes."

La comtesse s'irrita.

"Quand on ne veut pas plaire à quelqu'un, on s'applique à lui déplaire.

—C'est vrai, dit l'orpheline, comme frappée d'une vérité banale."

Et elle ajouta : "j'essaierai."

La comtesse ne protesta pas. Ce que voyant, Gardella se leva, et, sans que la mère impitoyable dit un mot ou fit un signe pour la retenir, elle prit congé et sortit chancelante.

La porte à peine était refermée sur elle, que la comtesse s'écria :

"Le devoir a quelquefois des exigences cruelles."

Le devoir ! elle voulait croire qu'elle venait de faire ce qu'elle devait, mais au fond de son cœur s'élevait une voix, cette voix incorruptible de la conscience qu'aucun raisonnement ne fait taire et cette voix lui disait qu'elle venait de commettre une mauvaise action. Pour échapper au remords elle eut l'idée d'aller consulter le marquis Apettini, et sans lui révéler la vérité dans les moindres détails, de lui en dire cependant assez pour qu'il la jugeât.

"Il m'approuvera, pensa-t-elle, car aqrès tout une mère n'a jamais le droit de transiger avec ce qu'elle considère comme un danger pour l'avenir et le bonheur de de son fils."

Pendant qu'elle se préparait à se rendre chez les Apettini, Gardella, dans sa chambre, s'abandonnait à l'âpre joie, après une longue et douloureuse contrainte, de pleurer à l'aise.

L'aveu que la comtesse lui avait fait de l'amour de Georges mettait de la douceur dans son désespoir. Enfin ! Elle n'avait plus à se défendre contre la pensée qu'elle était aimée et pour la première fois peut-être elle se rendit compte du sentiment qu'elle-même ressentait.

"Et quoique je doive en être à jamais séparée, conclut-elle, je préfère encore être à ma place qu'à la place d'Antoinette. Il ne l'aime pas et il ne l'aimera jamais, même quand je l'aurai repoussé."

Elle s'interrompit :

"A moins que je réussisse, comme la comtesse le veut, à lui déplaire."

Elle se révolta :

"C'est trop exiger !" s'exclama-t-elle. Et involontairement, comparant tous les bienfaits passés de Madame de Noirmont au prix qu'elle venait d'en réclamer, elle sentit qu'une fois le sacrifice consommé, ce ne serait pas elle l'obligée. Pourtant, comme elle était fière, elle ne voulut pas que la comtesse put lui reprocher plus tard, non seulement d'avoir manqué à son engagement, mais de n'avoir pas été aussi loin qu'il le fallait pour atteindre le but qu'elle lui avait marqué. Et s'encourageant dans la voie du martyr qui s'ouvrait devant elle et qu'elle devait parcourir désormais, elle se rappela son entrée dans cette maison où il était juste, en somme, qu'elle n'apportât point le chagrin et le malheur, après y avoir trouvé, pour son compte, l'affection et le bien-être.

"Sans la charité de la comtesse, je serais aujourd'hui, se dit-elle, une de ces pauvres filles que l'on rencontre habillée de l'uniforme des orphelines et marchant dans les rues le long des murs deux par deux sous la conduite des religieuses aux larges cornettes et je n'aurais jamais connu Georges."

Elle tressaillit et réfléchissant :

"S'il devait en aimer une autre, mieux vaudrait ne pas le connaître; et si cette autre était Antoinette ! Oh ! alors, oui, vraiment sacrifier serait au-dessus de mes forces."

Elle se rassura. Comment, en effet, un homme de goût comme Georges pourrait-il aimer ce monstre dont l'âme était cent fois plus laide encore que le visage. Il est vrai, Gardella le savait pour l'avoir souvent entendu répéter, que les hommes, même les plus distingués, peuvent se laisses prendre au piège et aimer des femmes laides et méchantes; mais en y réfléchissant bien, non, c'était impossible; Antoinette était vraiment trop mal Jouée pour qu'il put la lui préférer. Elle était laide et méchante, et cela à un tel degré, que tout ce qu'on pouvait faire pour atténuer cette double vérité par la politesse, était de dire en parlant d'elle, qu'elle n'était *ni belle ni bonne.* Beaucoup la désignaient ainsi ; la "ni ni belle ni bonne."

De plus Antoinette était fausse, si fausse qu'on eût pu la considérer comme l'incarnation vivante de l'hypocrisie.

Ne jouait-elle pas lâchement depuis des années la comédie de l'amitié avec l'orpheline ? Ne l'avait-elle pas accablée de ses protestations jusqu'au jour où elle avait enfin compris que ces basses simagrées ne la faisaient pas le change.

Mais hélas ! à quoi bon la résistance du jeune homme ! et que servirait à la pauvre Gardella qu'il la préférât à Antoinette, du moment où la comtesse voulait que celle-ci fût sa bru.

Comme cette pensée passait en son esprit, ses regards tombèrent sur la glace de la cheminée où se reflétait sa fraîche et gracieuse image.

Un frisson de joie et d'orgueil la secoua,

"La comtesse ne pourra pas m'empêcher d'être jolie, s'exclama-t-elle, et ne réussira point, en eût-elle la volonté, à me prendre ma tête pour la mettre sur les épaules de sa préférée ; jusqu'à mon dernier soupir je conserverai mes beaux yeux pour regarder Georges et il verra mes dents de perles, même quand je lui dirai ce mensonge qui me déchirera le cœur, et qui m'est imposé : "je ne t'aime pas..."

VI

Antoinette avait risqué le tout pour le tout en rompant avec Gardella; mais elle était lasse de la comédie d'amitié qu'elle jouait depuis si longtemps et qui ne l'avait menée à rien. Elle voulait en finir et être fixée sur les intentions de Georges. Sans doute, elle savait que la comtesse n'autoriserait jamais sons fils à épouser Gardella et elle n'ignorait pas que Georges, dut-il en souffrir mille morts, ne passerait pas outre aux volontés de sa mère. Mais en admettant cela, se résignerait-il à l'épouser ? Elle n'en était pas certaine et c'était de cela qu'il fallait d'abord s'assurer ; ensuite elle verrait ce qui lui resterait à faire. D'ailleurs, pour le moment, elle ne regrettait pas ce qu'elle avait fait, tout au contraire elle s'en réjouissait et, le cas échéant, elle eut recommencé, quelque conséquence qu'il en dut résulter.

Dès qu'elle se retrouva seule avec sa tante, elle lui raconta tout.

Mme Apettini ne lui cacha pas qu'elle avait remarqué sa conduite et celle de ses jeunes amies vis-à-vis de l'orpheline et alla même jusqu'à faire entendre qu'elle déplorait que sa nièce eut pris l'initiative de cette brouille ouverte avec la protégée de la comtesse.

"Et Madame de Noirmont, demanda Antoinette anxieuse, pensez-vous qu'elle ait fait la même remarque ?

—Je le crains."

Mademoiselle de Phébade fit un geste d'insouciance.

"Tant pis !

—Son appui cependant n'est pas à dédaigner. La réalisation de tes espérances ne peut être menée à bien que par elle.

—Tant pis ! répéta Antoinette. Il en sera...... Je n'en pouvais plus. Cette Gardella me devenait d'autant plus odieuse que je devais davantage me contraindre chaque jour pour lui faire bon visage. Maintenant elle ne viendra plus, j'espère, me sauter au cou avec ses exclamations niaises et ses embrassades de portière. J'en suis débarrassée.

—Et Georges ?

—Georges sait tout, il était présent. Cela entrait dans nos intentions ; nous voulions, moi et mes amies, qu'il sut bien que nous ne partageons pas ses illusions au sujet de cette fille et que, malgré la protection dont la comtesse la couvre, nous ne nous trompons pas sur son compte.

—Ce petit coup monté peut bien ne pas avoir les effets que tu désires. Si, comme tu le supposes, Georges est épris de Gardella, il ne verra dans vos attaques qu'un motif de la défendre et par là de s'attacher à elle davantage.

—Eh bien voilà tout ! Nous jouerons carte sur table, Gardella et moi. Ce sera la guerre et la guerre ouverte entre nous Je ne suis pas d'un caractère à reculer devant la lutte, quand mon adversaire est une rivale de l'espèce de celle-là. Je n'affirme pas que la victoire me restera... Non et même pour être sincère, je dirais plutôt que je sens d'avance que je serai vaincue, mais je tiendrai bon ; et si Gardella l'emporte, ce ne sera pas sans payer cher son triomphe. Zoé Rocaresco, qui la déteste tout particulièrement, se met avec moi contre elle. C'est un cas de défense légitime. Puisque Mademoiselle Gardella... tout court... empiète sur nos droits et pénètre dans nos terres en passant par dessus les murs, nous la combattrons sans plus de pitié que la sentinelle n'en a et ne doit en avoir, pour les maraudeurs qui dévalisent la propriété confiée à sa vigilance.

La marquise ne put réprimer un mouvement désapprobateur.

"Tu t'engages dans une voie dangereuse. Zoé n'est pas le conseiller qu'il faut suivre. Consulte plutôt ton oncle et tu verras qu'il partage mon avis.

—Ma tante je vous prie de ne pas faire intervenir mon oncle dans cette affaire. Vous connaissez ses sentiments pour Gardella. Son dévouement pour cette ensorceleuse irait jusqu'à nous sacrifier et nous ne récolterions, vous et moi, en échange de notre confiance, que quelqu'une de ces réflexions acérées dont il est prodigue.

—Tu exagères. Ton oncle est juste avant tout ; s'il y avait lieu de craindre les menées de Gardella, il serait le premier à prendre la défense de tes intérêts."

Antoinette commençait à s'irriter, la colère est une ressource pour les gens dont la cause est mauvaise. Ils s'y jettent comme dans un refuge. Par bonheur, à ce moment, on entendit résonner sur le parquet les pas du marquis, elle mit brusquement un doigt sur sa bouche et regardant sa tante en face.

"Pas un mot devant lui."

La marquise se le tint pour dit, et quand son mari parût, elle n'échangea avec sa nièce que le bonsoir ordinaire, auquel il prit la part accoutumée.

Le lendemain matin Antoinette n'avait pas faibli dans sa résolution. Les conseils de la nuit ne l'ébranlèrent pas. Elle devait, dans la journée, faire une visite à la comtesse et ne doutait pas que cette dernière, instruite peut-être par Gardella ou plus sûrement encore par Georges, aborderait la question. Elle se préparait à y répondre en levant le masque.

(*A Suivre*)